

Tarifs pop e poppa châtel-St-Denis

valables dès le 01.08.2021

Tarifs pour les parents habitant le canton de Fribourg

| Tarifs all inclusive | Prix journalier | | |
|---|-----------------|-----|--------|
| Journée entière 7h00 à 18h30 | 100% | CHF | 113.15 |
| Matin avec repas 7h00 à 12h15 | 60% | CHF | 67.89 |
| Après-midi (sans repas) 12h45 à 18h30 | 50% | CHF | 56.58 |

Coûts mensuels = forfait journalier x jours d'accueil par semaine x facteur 4

| | |
|--|------------|
| Journée de dépannage (facturée en supplément) | 113.15 CHF |
|--|------------|

(les frais de dépannages ne sont pas pris en charge par les subventions communales)

| | |
|----------------------------|---------|
| Frais d'inscription | 350 CHF |
|----------------------------|---------|

Information

Nos tarifs comprennent déjà la subvention cantonale, la part employeur et la part de la réforme fiscale. En ce qui concerne les subventions communales, ce sont les communes qui effectuent les calculs et déterminent les subventions selon leur propre grille tarifaire. Par ce biais, cela garantit aux parents la protection de leurs données financières et leur assurent un calcul équitable des subventions indépendamment des structures d'accueil.

Les parents doivent se renseigner auprès de leur commune, afin de savoir s'ils remplissent les conditions pour l'obtention d'une subvention. Si tel est le cas, nous vous remercions d'informer le service client de pop e poppa, lors de la réception des documents liés à votre contrat. Ainsi, nous serons en mesure de transmettre à votre commune un formulaire qui nous indiquera le montant de la subvention qui sera déduit de votre facture mensuelle.

Habitants de Châtel-St-Denis

Notre structure a une convention spéciale avec la commune de Châtel-St-Denis. Veuillez contacter le service client pour plus d'informations concernant les subventions communales.
(adminchatel@ppfs.ch)

Tarifs pour les parents habitant hors canton de Fribourg

| Tarifs all inclusive | Prix journalier | | |
|--|-----------------|-----|--------|
| Journée entière 7h00 à 18h30 | 100% | CHF | 135.00 |
| Matin avec repas 7h00 à 12h15 | 60% | CHF | 81.00 |
| Après-midi (sans repas) 12h45 à 18h30 | 50% | CHF | 67.50 |
| <i>Coûts mensuels = forfait journalier x jours d'accueil par semaine x facteur 4</i> | | | |
| Journée de dépannage (facturée en supplément) | 135 CHF | | |
| Rabais fratrie par enfant de la même famille | 10 % | | |
| Frais d'inscription | 350 CHF | | |